



Paris, le 2 septembre 2007

CIRCE

Centre Interdisciplinaire de
Recherches Centre-européennes

108, BD. MALESHERBES
75850 PARIS CEDEX 17

Téléphone : 01-43-18-41-57

Télécopie : 01-43-18-41-46

E-mail :

xavier.galmiche@paris4.sorbonne.fr

UFR d'Etudes slaves
Centre Malesherbes
108 bvd Malesherbes
75017 Paris
secrétariat: 01 43 18 41 64
(00 33 01 43 18 41 64)
fax: 01 43 18 41 46
(00 33 1 43 18 41 46)

Rapport sur la thèse de Doubravka Olšáková

La thèse de Doubravka Olšáková « LA FORMATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE DANS LES MILIEUX MULTINATIONAUX: LE CAS DES IMMIGRÉS À PARIS 1848-1900 » a été rédigée en cotutelle dans le cadre du Département d'histoire, PedF UK de l'Université Charles, Prague, et du CIRCE, Centre Interdisciplinaire de Recherches Centre-Européennes (que je dirige dans le cadre du Centre de recherches sur les cultures et littératures d'Europe centrale, orientale et balkanique, Ecole doctorale IV de l'Université Paris IV).

Les prérapporteurs ont été Monsieur Ivan Šedivý, directeur de l'institut Masaryk, de l'Académie tchèque des sciences, et Madame Alena Mišková, du même institut. L'autorisation de soutenance a été délivrée pour la partie française le 30 juillet 2007 par la professeure Marie-Madeleine Martinet, directrice de l'Ecole doctorale IV de l'Université Paris IV et pour la partie tchèque par le doyen de l'Université Charles le professeur P. Beneš le 7 août 2008.

Paris IV et pour la partie tchèque par le doyen de l'Université Charles le professeur P. Beneš le 7 août 2008.

Doubravka Olšáková s'intéresse à la formation de l'identité nationale chez des immigrants parisiens de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Belges, Néerlandais, mais aussi Luxembourgeois, Allemands, Tchèques, Hongrois) et de leur rapport à leur « État d'origine ». Elle procède d'abord à une analyse quantitative sur la base d'un dépouillement d'un fonds incomplet des archives de la Ville de Paris (*Registres des Naturalisations et admissions en domicile*), représentant quelque 7322 immigrants, un fonds qui, malgré ses défauts, est riche d'enseignement, puis aborde la question théorique du rapport à la nation, en fonction de la culture des élites et des situations politiques. Elle conclut à l'existence d'un « potentiel conflictuel » inhérent à la situation d'immigrants. Une analyse sémiotique des termes employés, ainsi qu'une esquisse du « monde mental » des immigrants et de leur mémoire collective, complètent cette analyse.

Outre la reprise d'analyses concernant notamment l'Allemagne et l'identification spécifique de ses ressortissants (se réclamant davantage de leur *Land* - Bavière, Thuringe, etc), le travail de D. O se distingue par la prise en compte du cas luxembourgeois. Mais le principal apport du document rédigé en tchèque est une analyse de l'identification chez les originaires de Bohême, accusant un recul de l'identification avec les pays Tchèques (Bohême) au profit de l'Autriche, un constat qui va plutôt à contre-courant de la représentation commune. Les interprétations, notamment du côté de la sémiotique et de la mémoire collective, sont intéressantes.

Pourtant, si l'on considère ce travail du strict point de vue de sa présentation, le déséquilibre aux dépens de la partie française est criant. Cette situation résulte sans doute partiellement du fait que DOUBRAVKA OLŠÁKOVÁ s'est sentie à l'étroit dans une structure qui s'intéresse à l'histoire de la culture plus qu'à l'histoire *stricto sensu*. La conception de ce travail a en effet beaucoup évolué au cours des recherches : il s'agissait à l'origine d'une analyse des trajectoires des artistes tchèques à Paris, menée avec l'expertise de notre collègue Markéta Theinhardt ; il s'est transformé en étude purement historique de type statistique, que M. Theinhardt n'a pas cautionnée, car dorénavant trop éloignée du champ de l'histoire de l'art.

En théorie, dans le cas d'une thèse en cotutelle, le résumé de la thèse produit dans la langue dans laquelle n'est pas rédigé le document principal, doit représenter environ le tiers du document original, en pratique le volume conseillé est d'une centaine de pages. Le flou existant sur la question, l'élasticité des normes fixées par les conseils scientifiques de chaque établissement, et sans doute l'absence d'information claire au début du travail de recherche peuvent expliquer que la candidate présente un résumé de vingt courtes pages.

Outre cette inadéquation formelle, ce résumé pose des problèmes non tant du point de vue de la correction linguistique (il est toujours difficile de rédiger dans une langue qui n'est pas la sienne) mais de la traduction de certains concepts clefs. Le peu de contacts réels entretenus par la candidate avec ses interlocuteurs français pour les raisons susdites (à la notable exception de la partie de sémiotique, sur laquelle une vraie discussion a pu être engagée) explique la persistance de malentendus sémantiques importants. Cela peut aboutir à des maladresses vénielles : l'expression *rozlišení cizinců a domácích* est ainsi traduite *distinction entre les étrangers et « ceux d'ici »* (c'est-à-dire « *domáci* », en Europe centrale alors « *les hommes de ville* ») : la parenthèse est une glose, mais elle pose elle-même un problème, car l'expression « *les hommes de ville* » est floue. Mais cela peut ailleurs mettre en cause profondément une partie de la démonstration : la question centrale posée par le paragraphe : « Chaque individu, pense-t-on, devait alors avoir une idée exacte de l'État dont il était citoyen. Or, cette constatation, qui nous semble très claire, n'était pas toujours vraie, loin s'en faut. » (en tchèque : « Každý jedinec tak musel mít v 19. století zcela jasnou představu o

státu, jehož byl občanem. Přestože se může zdát tato teorie pro dnešního člověka zcela neproblematická, opak je pravdou. ») est surprenante aux yeux d'un Français : on attend d'un individu qu'il sache de quel *pays* il vient (c'est bien l'expression *pays d'origine* qui figure dans les *Registres* dépouillés), et une autre question est de savoir s'il s'en sent le *citoyen* si le pays correspond à un *État*. Sans doute la formulation de DOUBRAVKA OLŠÁKOVÁ est-elle une pétition de principe, reposant sur l'identification, profondément ancrée dans les représentations, des Pays tchèques avec un État. En tout cas elle influe sur l'interprétation des statistiques, par exemple, marginalement, sur le cas du Luxembourg : l'identification précoce des immigrants du Luxembourg (ou même de communes voisines) se fait sans doute avec le « pays » luxembourgeois, plus qu'avec l'État luxembourgeois. Mais surtout elle relativise le grand enseignement des graphiques statistiques de DOUBRAVKA OLŠÁKOVÁ est la lenteur du renversement d'identification à ce qu'elle nomme « vieux pays » (polynomial) et surtout le spectaculaire graphique *Identification avec la Bohême selon la date d'arrivée (1848 - 1911)* : il n'est pas clair si le terme Bohême représente un Etat ou un pays.

Enfin, le spécialiste de langue et de littérature peut regretter que seul l'aspect statistique de la présence à Paris soit révélé par ces registres, et de ne rien apprendre par exemple sur la question de la langue, la rémanence linguistique chez les immigrants etc.

Tous ces points auraient pu et dû faire l'objet d'une discussion préalable, et l'on regrette que la candidate n'ait pas joué le jeu de la collégialité.